

# 2 FOCUS 1 7



L'Association de Prévention Spécialisée 34 (APS 34) regroupe 3 services intervenant sur 3 champs :

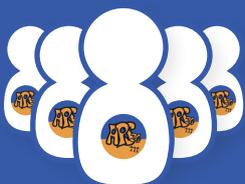
La **protection de l'enfance** (ancrage de notre action)  
→ service Prévention spécialisée

La **lutte contre le décrochage scolaire**  
→ dispositifs PAARE et AET

La **prévention des radicalités**  
→ dispositif SAAF

**2017**  
une année  
particulièrement  
**dense**

Un investissement important et pluriel des équipes et des administrateurs bénévoles.



2017 a été marquée par l'ouverture de nombreux chantiers internes. De manière transversale, différents domaines et/ou sujets ont été fortement investis, notamment :

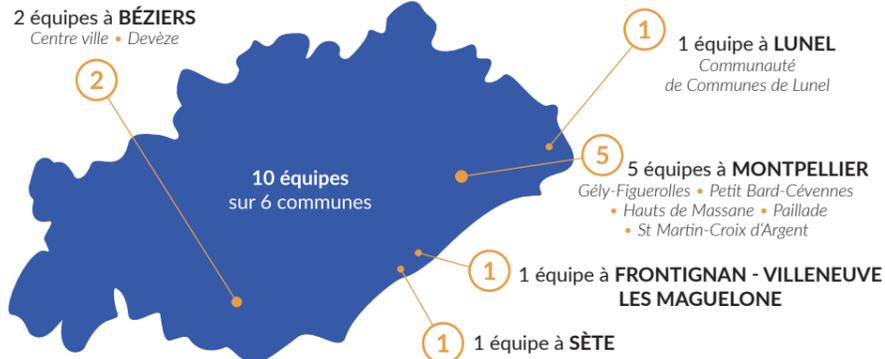
- L'organisation de festivités liées aux **10 ans de l'APS 34** (anniversaire, assemblée générale, organisation d'une journée départementale des familles) ;
- L'expérimentation « **Promeneurs du Net** » (PDN) sur deux de nos territoires d'intervention, Lunel et Béziers, avec un bilan très positif ;
- La participation de salariés, d'administrateurs et des délégués du personnel à une formation URIOPSS « **Aménagement du temps de travail** », et un **accompagnement RH** via un DLA UNIFAF ;
- Une démarche de **négociation d'accord d'entreprise** portant sur l'aménagement du temps de travail.
- La **démarche d'évaluation interne** : les fiches d'amélioration des pratiques professionnelles, élaborées en 2012, ont été revisitées. Ce travail a nourri une démarche de **réécriture du projet de service** ayant pour objectif l'élaboration d'orientations stratégiques et opérationnelles du service prévention spécialisée de l'association pour les cinq années à venir ;
- Une dynamique de **renforcement des savoirs et savoir-faire des professionnels** sur plusieurs thématiques : accès au logement, problématiques santé, usages du numérique, problématiques prostitutionnelles ;
- La mise en place d'un **système informatisé d'information** (nouveaux serveur et système, réseau partagé) ;
- L'installation d'une **nouvelle base de données** : changement d'ergonomie et de décompte du temps de travail nécessitant formation et adaptation.

552 heures de bénévolat, hors déplacement, consacrées par les administrateurs à la gouvernance de l'APS 34.

UN GRAND **MERCI** AUX BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS  
DE L'ASSOCIATION QUI ONT SU SE MOBILISER !

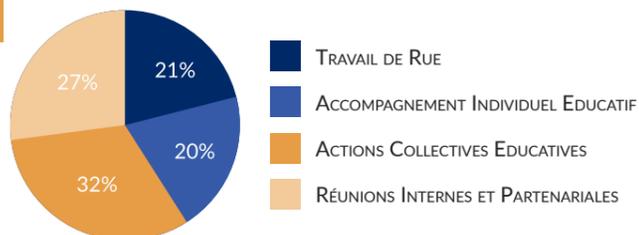
DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPES

(fléché dans le cadre du schéma départemental de la protection de l'enfance)



10 équipes d'éducateurs de prévention spécialisée (29 ETP) mènent des actions socio-éducatives sur l'ensemble du département en direction des jeunes de 11-21 ans et de leurs familles mais aussi, plus généralement, des habitants des territoires dans lesquels ils vivent.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN DIRECTION DU PUBLIC DES 10 ÉQUIPES DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



- 19 028 contacts dans la rue ;
- 819 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif individualisé. Hausse de 9,5% du nombre de suivis. Les équipes constatent des problématiques multiples avec des accompagnements conséquents de certains jeunes et de leur famille.

Action éducative & action collective

→ Sorties à la journée ou séjours orientés vers des pratiques sportives, culturelles...

LES ACTIONS COLLECTIVES

ÉQUIPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS 2016	NOMBRE DE PARTICIPANTS 2017
CCPL (Lunel/Marsillargues)	172	91
Cité Gely - Figuerolles	210	284
St Martin - Croix d'Argent	240	366
Petit Bard - Cévennes	71	273
Paillade	161	151
Hauts de Massane	83	294
Béziers Centre-ville	90	120
Béziers - Devèze	37	87
Sète	75	76
Frontignan - VLM	163	413
TOTAL	1302	2155

LES SÉJOURS

ÉQUIPE	NOMBRE DE JEUNES 2016	NOMBRE DE JEUNES 2017
Béziers	13	10
CCPL (Lunel/Marsillargues)	5	2
Frontignan - VLM	5	26
Cité Gely - Figuerolles	4	0
St Martin - Croix d'Argent	19	25
Hauts de Massane	54	50
Paillade	14	18
Petit Bard - Cévennes	11	13
Sète	7	5
TOTAL	132	149

**OBJECTIFS :** sociabiliser et renforcer l'action éducative individualisée (créer du lien / construire une relation pour travailler avec le jeune) ; produire une dynamique de reconstitution du lien social entre les communautés (promouvoir et contribuer à la citoyenneté, la laïcité et le vivre ensemble / soutenir la parentalité sur des thématiques précises) ; mieux connaître le tissu social local et développer le « réseau jeunes ».

Augmentation du nombre de participants (+65%) et du temps de travail consacré à cette pratique (+8%)

Beaucoup de demandes de la part des jeunes ou des groupes. Nous souhaitons cependant rester vigilants à ne pas nous substituer aux propositions existantes, n'ayant pas vocation à être une structure d'animation ou de loisirs. Nous nous efforçons ainsi de créer du lien avec les structures de droit commun des territoires et d'investir ces temps de vécu partagés comme un levier pour l'accompagnement individuel.

Action éducative & santé

L'APS 34 a mené une réflexion interne avec l'appui d'une chargée de mission pour :

- Apporter des éclairages sur les approches, perceptions et modalités actuelles d'intervention (repérage, accompagnement, actions collectives, partenariats) ;
- Faire émerger des recommandations et pistes d'action.

Il s'agit de faire de la santé un des enjeux prioritaires des années à venir.

Action éducative & insertion socio-professionnelle

Les chantiers éducatifs : pour les jeunes de 16-25 ans (Financements Ville / Etat)

- Outil d'accompagnement complémentaire à l'action de prévention spécialisée.
- Seul dispositif d'insertion professionnelle géré par les acteurs de terrain dans les quartiers.

OBJECTIFS :

- Offrir à des jeunes la possibilité de travailler sur une courte durée afin de mesurer leurs aptitudes et leur motivation dans un cadre de travail ;
- Repérer des capacités à s'inscrire dans un processus d'insertion professionnelle ;
- Permettre aux jeunes d'adapter leurs comportements et d'avoir une expérience positive ;
- Pouvoir impulser un accompagnement avec des jeunes repérés par la justice (prévention secondaire).

ÉQUIPES	NOMBRE DE JEUNES EN 2016	NOMBRE DE JEUNES EN 2017
Montpellier	77	56
CCPL (Lunel/Marsillargues)	19	12
Béziers	26	29
Sète	15	11
Frontignan/Villeneuve M	7	28
TOTAL	132	130

LES AUTRES CHANTIERS

Les chantiers perlés : pour les jeunes de 16-18 ans (Financements Ville / Etat)

Les chantiers contrepartie : pour les jeunes de 14-22 ans (Financement APS 34)

→ Dans une perspective de prise de responsabilité et dans un processus d'accès à l'autonomie, ce dispositif vise à accompagner les projets de jeunes en contrepartie d'un investissement dans des actions d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire, sur une durée de 1 à 3 jours en fonction du projet. Aide financière sous forme d'un achat correspondant à leur besoin (vélo, BAFA, inscription code de la route, inscription dans un club sportif...)

→ Formule développée à Lunel, que nous souhaitons expérimenter sur les autres sites.

Mise en œuvre : proposer à des plateaux techniques (tels un bailleur social, le service technique d'une mairie, une maison de retraite, etc.), la collaboration de jeunes positionnés par les éducateurs de l'APS 34, la Mission locale et l'association Acteurs sur des contrats de 1 à 7 jours, en fonction des besoins repérés.

Contrepartie : un salaire sur la base du smic et un contrat de travail élaboré par une association intermédiaire partenaire.

2017 20 JEUNES ÂGÉS DE 14 À 18 ANS

2017 12 JEUNES DE LUNEL

Action Logement Hébergement

L'accès au logement de droit commun est devenu une longue suite d'obstacles pour les jeunes les plus précaires, et il est nécessaire d'imaginer des passerelles intermédiaires.

Notre particularité est de penser la question du logement comme un préalable et pas seulement comme un aboutissement du parcours d'insertion.

Le logement est un élément indispensable à la stabilisation des jeunes et à leur accès progressif à l'autonomie. L'APS 34 souhaite favoriser les « parcours résidentiels » qui permettent l'accès du jeune adulte à un logement autonome.

Depuis septembre 2017, nous accueillons un étudiant en Master 2 « Intermédiation et Développement Social » afin de travailler sur la question de l'hébergement et du logement et développer le partenariat.

EXPÉRIMENTATION « PROMENEURS DU NET »



En 2017, l'APS 34 a proposé sa candidature à la CAF pour participer à la démarche « Promeneurs du Net » (PDN). Deux de nos territoires d'intervention ont été retenus : Lunel et Béziers. Nous avons donc aujourd'hui 2 promeneurs du net APS 34 respectivement présents sur ces secteurs.

Le bilan de cette expérimentation réalisé par nos professionnels est très positif : cet outil est complémentaire au travail de rue. Nous souhaitons donc développer de nouvelles compétences pour poursuivre cette action et se proposer PDN sur nos différents territoires d'intervention.

FERMETURE CONTRAINTE DU DISPOSITIF MÉDIATION SOCIALE DANS LES TRANSPORTS SNCF : éducation à la civilité

De 2011 à 2017, l'APS 34 a mis en place ce service afin de lutter contre les comportements incivils et sensibiliser au respect des règles.

Malheureusement, la restructuration de la SNCF en 2017 et l'annonce d'une rupture du financement du dispositif ont contraint l'association à fermer, en juin, ce service pourtant reconnu et cité dans le guide des bonnes pratiques en médiation sociale.

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

OBJECTIFS :

- Prendre en charge les élèves exclus temporairement ou définitivement des collèges, afin d'éviter la prise de distance de l'élève vis-à-vis de l'institution scolaire, de répondre au mieux à leurs problématiques et à leur compréhension de la sanction, et de prévenir le décrochage scolaire ;
- Éviter l'errance pendant la période d'exclusion.

À LUNEL

Dispositif d'Accompagnement pendant l'Exclusion Temporaire (AET) qui se déploie sur les 2 collèges de la ville.

- Opérationnel depuis le 30 mai 2017
- Entrées et sorties permanentes
- Accueil de 1 à 6 élèves

Le dispositif s'appuie sur un partenariat fort avec les 2 collèges, les associations culturelles et sportives et les structures institutionnelles. Les élèves exclus entre 2 et 8 jours sont orientés par leur établissement avec l'accord préalable des parents et dans le cadre d'une convention établie entre le collège et APS34. Afin de formaliser l'adhésion au dispositif, un engagement est signé par les parents, l'élève, et le référent de l'APS 34.

8 élèves ont été accueillis de juin à décembre 2017

À MONTPELLIER - LA MOSSON

Programme d'Accueil et d'Accompagnement pour la Réussite Educative (PAARE) qui se déploie sur 3 collèges du secteur.

- Opérationnel depuis octobre 2010
- Entrées et sorties permanentes
- Accueil de 1 à 6 élèves, à raison de 5 h/jour
- Lieu d'accueil : centre social de la Mosson

Dispositif proposé aux parents de l'élève exclu par le collège qui, après accord, transmet au PAARE les éléments nécessaires à la prise en charge. L'accueil est contractualisé par une convention entre l'APS 34, les parents et l'élève. Le fil rouge de cet accueil consiste en un travail transversal sur le comportement de l'élève, tout en maintenant le lien aux apprentissages scolaires (30% du temps).

Une équipe pluridisciplinaire travaille prioritairement sur 2 axes : identification des difficultés de l'élève et mise en place d'un parcours adapté. Des espaces temps sous forme d'ateliers sont mis en place : au travers d'une expression libre, ils favorisent, l'émergence d'une réflexion menant à une prise de conscience et à une responsabilisation assumée, pour une scolarité apaisée et citoyenne. Le caractère volontariste de la démarche participe à cet objectif.

Un bilan est transmis à l'élève, aux parents et au collège en fin de session. Tout au long du parcours, les familles sont activement sollicitées : pendant l'accueil (2 fois au moins) et après, lors des groupes de paroles et des sorties familiales organisées pendant les 5 périodes annuelles de vacances scolaires.

85 élèves ont été accueillis de septembre 2016 à juin 2017

55 élèves ont été accueillis de septembre 2017 à mai 2018

DISPOSITIF DE PRÉVENTION CONTRE LES RADICALITÉS

Le SAAF, Service d'Accompagnement et d'Aide aux Familles - Cellule de suivi dans le cadre de la prévention de la radicalisation -

Dispositif opérationnel depuis juillet 2015.

Participation à la cellule de lutte contre la radicalisation du département de l'Hérault. Dans le cadre de l'instruction du comité de suivi, un éducateur de l'APS 34 rencontre des jeunes et leurs familles et met en œuvre un accompagnement psychologique de proximité.

OBJECTIFS :

- Accompagner les familles qui signalent des situations inquiétantes et dont un membre est en voie de radicalisation ;
- Réaliser, en concertation avec les différents acteurs de la cellule dédiée, une évaluation sociale et psychologique de la famille et, plus largement, du contexte de vie et de l'entourage dans lequel le jeune évolue (enseignants, médecins, animateurs, assistante sociale, etc.) afin d'étayer le travail et d'accéder à une vision globale ;
- Rencontrer la famille et l'entourage direct ;
- Proposer un mode de prise en charge adaptée à la famille et au jeune ;
- Mettre en place un tableau de suivi travaillé en fonction des besoins de la cellule.

32 dossiers instruits depuis la création du dispositif, dont 7 nouveaux en 2017

# DES TERRITOIRES, DES PRATIQUES ET DES PUBLICS QUI BOUGENT

## Evolution des cadres réglementaires qui traversent la prévention spécialisée

Si l'APS 34 réaffirme et revendique son ancrage dans la protection de l'enfance, il n'en demeure pas moins que notre intervention se trouve à la croisée d'autres politiques publiques auxquelles elle concourt.

Cadre de la commande publique : la protection de l'enfance. L'action de prévention spécialisée est inscrite dans les politiques territoriales développées par le Conseil Départemental.

**Contexte national :** réforme des collectivités, politique nationale de prévention de la délinquance, prévention des radicalités, contraintes économiques, réforme de la politique de la ville avec la notion de parcours individuel.

**Attentes des autorités de financement et des collectivités :** participation aux dispositifs de la politique de la ville, aux CLSPD, aux politiques sécuritaires.

L'APS 34 participe ainsi aux politiques de cohésion sociale et de solidarité et aux initiatives locales de prévention de la délinquance, tout en étant vigilante à tenir ses postures éducatives et préventives.

## Evolution des publics

### Des difficultés de plus en plus marquées :

- Des jeunes en rupture sociale qui « échappent au système » ;
- Rupture avec les différentes institutions : école, MLJAM, structures d'animation... ;
- Désinscription sociale, absence de désirs et de rêves pour certains, peu ou pas de projet de vie pour d'autres, absence de sens, sentiment d'inutilité... ;
- Désœuvrement, manque d'offres publiques de loisirs pour les moins de 15 ans, difficulté voire incapacité à se projeter dans l'avenir et hors du quartier ;
- Carences affectives, difficultés familiales ;
- Difficultés à s'éloigner de son lieu de vie.

### Des changements :

- Hygiène de vie et santé mentale ;
- La religion, un modèle identificateur et un repère malgré une certaine méconnaissance ;
- Questions identitaires : difficultés à s'approprier son histoire et ses expériences ; dégradation de la place symbolique des pères ; manque de transmission générationnelle ; repli (mixité, nourriture, considérations sociales) et tentations identitaires (pensée unique) ;
- Rapport à la sexualité et au corps : nouveaux carcans et conditionnements ;
- Mixité et rapport de genres de plus en plus complexes. Accompagnement des filles plus lourd et compliqué (situation dégradée) ;
- Pratique des réseaux sociaux, mobilité ;
- Des repères d'intégration obsolètes : carences éducatives, échec et exclusion scolaire, « loi » injuste, emploi « pour le autres », notion de citoyenneté incomprise (ou refusée) ;
- Manque d'appétence scolaire et décrochage de plus en plus précoce ;
- Conduites à risques : risques routiers, économie informelle et parallèle (stupéfiants, revente de véhicules, nouvelles technologies, paris en ligne, poker...), consommation banalisée de produits stupéfiants ;
- Rapport au temps : le « tout, tout de suite », difficultés à différer et à se projeter, frustration mal gérée ;
- Sans logement, sans hébergement - Jeunes en errance. Présence de mineurs étrangers non accompagnés (MNA).

### Une constante : un public adolescent et jeune

- Un travail de construction identitaire ;
- Des capacités, du potentiel, une énergie ;
- Un besoin d'adultes repérants et engagés sur qui on peut compter ;
- Un besoin de confiance, de reconnaissance, de patience et de compréhension ;
- Des appétences sportives, culturelles...

## Confrontés à ces évolutions diverses, l'activité a été dense et a mobilisé un investissement important de nos équipes qui ont notamment œuvré dans ces directions :

- Lutte contre le décrochage scolaire ;
- Soutien à la parentalité ;
- Préoccupation du public féminin ;
- Développement d'événementiels et d'actions dans les quartiers dans une approche d'animation des territoires mais aussi de mobilisation et de participation des habitants à l'action sociale ;
- Développement de nouveaux partenariats ;
- Présence éducative sur Internet.

## PARTENARIAT

L'association participe aux différents réseaux départementaux qui traitent des problématiques en lien avec les missions de la prévention spécialisée : **Réseau Violences conjugales, Réseau mariages forcés, Réseau parentalité, Les réseaux associatifs et institutionnels actifs dans nos différents territoires.**

L'année 2017 a vu se renforcer le rôle déterminant du partenariat dans l'intervention. L'APS 34 se positionne pour élaborer et développer des conventions de partenariat.

Face à la complexité des situations rencontrées, les services du conseil départemental de l'Hérault nous apportent un soutien technique et financier majeur.

Nous avons également apprécié le soutien des services de l'Etat qui se sont fortement mobilisés.

Enfin, l'ensemble de notre travail n'aurait pu se réaliser sans la coopération quotidienne avec les acteurs de proximité que sont les **Mission locales**, les **collèges**, les **Maison Pour Tous** et l'ensemble des **Associations locales**.

Les actions de l'APS 34 sont conduites grâce au financement des institutions suivantes :



L'APS 34 est une association autorisée et conventionnée par le Conseil départemental de l'Hérault au titre d'une mission de prévention spécialisée relevant de la protection de l'enfance.

APS 34 : Miniparc Bât. 4 - 912, rue de la Croix-Verte 34090 Montpellier - Tél : 04 67 75 22 29 - Fax : 04 99 23 99 73 - Courriel : secretariat@aps34.fr